



Facture d'avoué pourquoi - comment ?

Par **Phinette**, le **13/02/2012 à 14:02**

Bonjour,
Suite à un AVP qui a eu lieu en 2004, j'ai pris un avocat et suis allée jusqu'au procès.
En première instance j'ai eu gain de cause. L'assurance qui m'était opposée a fait appel.
Le jugement final m'a rétrocédé un capital par une rente à vie.... (pour moi c'est loin d'être une victoire!).
Après un litige avec mon avocat qui s'est soldé après une médiation, voilà que je reçois la facture d'un avoué, de plus de 5.000 €.
J'ai demandé des comptes à mon avocat, j'attends toujours.
Sachant que ce n'est pas moi qui est demandé cet appel, et que je n'ai plus réellement d'argent aujourd'hui (en fait j'ai acheté un logement avec une partie du capital, après avoir demandé si je le pouvais à mon avocat... et du coup je dois rembourser quelque chose que je n'ai plus ...)...
Merci pour vos retours.
Bien cordialement.
Phinette